

**www.lalibre.be**Date: **03-12-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **114060**<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2021/12/03/une-nouvelle-formation-a-destination-des-stagiaires-architectes-JOYCVVZEEBF3XFHRWZKMBLMQKU/>

## Une nouvelle formation à destination des stagiaires architectes: "On voulait leur proposer plus de contenus"



**Les architectes le savent bien : pour pouvoir faire partie de l'Ordre, ils doivent être titulaires du diplôme requis et effectuer un stage obligatoire de deux ans.**

Ce stage est l'occasion pour les diplômés d'en apprendre plus sur les différents aspects de leur futur métier.

Objectif : une meilleure préparation

Dès 2022, une nouvelle formation facultative et gratuite sera toutefois proposée aux stagiaires architectes ou ingénieurs architectes. Le Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes, l'UCLouvain, l'ULB, l'ULiège et l'UMons en collaboration avec le monde professionnel ont en effet décidé de lancer une post-formation afin d'encore mieux préparer les stagiaires à leur futur métier.

"Selon la qualité du maître de stage et des projets menés, on s'est rendu compte que la formation pouvait être très différente d'un stagiaire à l'autre", note Pablo Lohas, le doyen de la Faculté d'architecture La Cambre Horta ULB. "On s'est donc dit que ce serait bien de proposer un peu de contenu dans ce stage. On est tous préoccupé du devenir de ces stagiaires, et on veut contribuer tous ensemble à les former à cette spécialisation en architecture."



En quoi consiste cette formation?

Concrètement, les stagiaires qui veulent s'inscrire pourront suivre 7 modules différents. Ces modules, qui représentent l'équivalent de 6 crédits (180h de travail), seront organisés un ou deux vendredis par mois durant leur stage, soit dans les locaux de l'Ordre des architectes soit dans les différentes universités partenaires. Ils s'articuleront toujours sous la forme d'une séance de partages d'informations concrètes, d'un travail à réaliser chez soi et d'un séminaire de synthèse.

"Les stagiaires pourront donc échanger entre eux", poursuit Pablo Lohas. "A partir du travail qu'ils font dans leurs bureaux respectifs, ils vont pouvoir tirer des enseignements plus généraux. On sait bien qu'un architecte qui travaille à la campagne n'est pas confronté aux mêmes réalités qu'un architecte qui travaille à la ville. En échangeant, ils vont donc pouvoir apprendre d'autres facettes du métier."

Précisons qu'au terme de cette formation financée par l'Ordre des architectes, le stagiaire recevra une attestation de réussite. En 2022, la formation débutera le 28 janvier pour se terminer le vendredi 27 juin. Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2023. A terme, elle pourrait même faire partie intégrante de la formation des architectes.